 Déclaration du Conseil Départemental de l’Union Départementale FO

de la Haute Loire – adoptée à l’unanimité

Le mardi 30 septembre 2014

**« Pour le retrait du pacte de responsabilité**

**Préparer l’action interprofessionnelle »**

Sous la présidence de Didier Porte, Secrétaire Confédéral FORCE OUVRIERE, 160 représentants des syndicats FORCE OUVRIERE du département du privé et du public se sont réunis en conseil départemental au Puy en Velay le 30 septembre 2014.

Ce qui ressort de toutes les interventions faites par les militants, c’est l’exaspération des salariés face aux décisions et projets antisociaux qu’ils subissent : gel des salaires, des retraites, des prestations sociales, plans de licenciements, extension du travail du dimanche, nouveaux rythmes scolaires, réforme territoriale …

Toutes ces attaques trouvent leur origine dans la mise en œuvre par le gouvernement du pacte dit de responsabilité soutenu par le MEDEF et la CFDT qui prévoit :

* D’un côté le vol de 50 milliards d’euros sur la Fonction Publique de l’Etat, les collectivités territoriales, l’assurance maladie, les pensions de retraites et les prestations sociales.
* De l’autre 41 milliards de nouvelles exonérations de cotisations pour les employeurs qui se rajoutent au 20 milliards de crédits d’impôts accordés au titre du CICE et au 23 milliards d’exonérations dont elles bénéficient déjà.

Non, ce pacte de responsabilité ne favorise pas l’embauche : au contraire le chômage et la précarité ne cessent de progresser. En Haute-Loire en un an, ce sont 900 demandeurs d’emploi en plus, portant le total à plus de 16000. Et pendant ce temps les actionnaires des entreprises françaises se gavent de plus de 30 milliards de dividendes versés pour le seul premier trimestre !

Il s’agit de la mise en œuvre des décisions de Bruxelles qui fait appliquer les traités que FORCE OUVRIERE a combattus.  Pour FORCE OUVRIERE, rompre avec l’austérité et la récession, c’est satisfaire les revendications :

* **augmentation des salaires avec 200 € de plus sur le SMIC et le minimum fonction publique,**
* **arrêt des licenciements, des suppressions d’emplois, de la MAP**
* **mise en place d’une véritable politique industrielle avec nationalisation quand la situation l’exige**
* **défense de la Sécurité Sociale, non aux exonérations de cotisation**
* **abrogation des lois Fillon/Ayrault sur les retraites, retour aux 60 ans à taux plein pour tous après 37,5 ans**
* **défense des conventions collectives, des statuts et de toutes les garanties collectives**

**Pour FORCE OUVRIERE, la satisfaction de ces revendications passe par l’exigence du retrait du pacte de responsabilité.**

Le Conseil Départemental se félicite que la Confédération FORCE OUVRIERE, dans l’action commune avec la CGT, la FSU et Solidaires, ait mobilisé le 18 mars autour de cette exigence.

Il considère qu’il faut maintenant constituer un véritable rapport de forces interprofessionnel. Les journées d’action sans lendemain et sans revendication précise ne peuvent que démobiliser.

Les pilotes d’Air France, par la grève totale bloquant le trafic ont obtenu le retrait du projet TRANSAVIA EUROPE, filiale low cost autorisant l’embauche de pilotes low cost. Le pacte de responsabilité, c’est le Code du Travail low cost, les statuts et conventions low cost, les salaires low cost, la sécu low cost. Pour bloquer le pacte de responsabilité, il faut nous aussi nous préparer à bloquer le pays.

Comme en 2010 avec l’appel à une manifestation nationale le 16 juin, en 2014 il revient à FORCE OUVRIERE de prendre ses responsabilités pour appeler à une action nationale interprofessionnelle pour constituer un véritable rapport de forces.

Le Conseil Départemental se réjouit du développement de FO dans le département et de sa progression lors des élections professionnelles récentes : hôpital Sainte Marie, URSSAF et Pajemploi, MARAZZI, Géant, SNOP…

Il se félicite du succès que constitue déjà la présentation par les syndicats de listes FORCE OUVRIERE en nombre plus important qu’en 2011 dans toute la Fonction Publique. Il décide de se mobiliser pour assurer le vote FO dans la Fonction Publique de l’Etat, Territoriale, Hospitalière et à la Poste et Orange le 4 décembre 2014 afin que FORCE OUVRIERE renforce encore sa première place .

De même il décide de se mobiliser:

* pour la présentation de candidats à l’élection de délégués cantonaux à la MSA
* pour le vote pour les listes présentées par l’AFOC aux élections de représentants des locataires à l’OPAC 43 et au Foyer Vellave

Le Conseil Départemental FO appelle tous les salariés à adhérer à FORCE OUVRIERE afin de mener le combat collectif pour défendre leurs droits.